Design
Arts
Médias

Le lexique comme matrice des pratiques du design

Lucie Ling

2025-11-25

Lucie Ling est maître de conférences en arts appliqués à l'Institut Supérieur Couleur Image Design de Montauban (UT2J), membre du laboratoire LARA SEPPIA (UR). Elle est directrice adjointe de la formation et co-dirige le master Design d'objet Expérimentations et développement. Elle interroge à travers ses recherches, les méthodologies de conception en design-couleur, notamment dans les articulations qui peuvent se nouer entre les notions de territoire et matière (colorée, colorante), et entre savoir-faire artisanal et design particulièrement dans le cadre d'une pratique de la céramique.

Résumé

Cet article se propose d'interroger de manière exploratoire et expérimentale, le rôle du lexique comme possible matrice disciplinaire du design. Ainsi est-il envisagé dans une double perspective : comme instrument d'analyse de la spécificité du champ du design et comme outil fédérateur des singularités de la discipline dans une hypothèse paradigmatique.

Mots Clés

Lexique, instrument d'analyse, outil matrice, mots du design, singularités du design.

Abstract

This article aims to explore, in an exploratory and experimental manner, the role of lexicon as a possible disciplinary matrix for design. It is thus considered from two perspectives: as an instrument for analyzing the specificity of the field of design and as a tool for bringing together the singularities of the discipline in a paradigmatic hypothesis.

Keywords

Glossary, analysis tool, matrix tool, design terms, design singularities.

© La revue DAM
téléchargé le 2026-11-07 11:36:25, depuis le 18.97.9.170

Introduction

Au regard du sujet qui anime la publication de ces actes, l'objectif de cet écrit sera de porter un intérêt particulier au lexique comme outil d'une réflexion sur le design. Le lexique se définit d'abord comme le recueil d'un ensemble de mots possédants généralement une thématique commune pour être ainsi réunis. Envisagé selon la pensée développée par Thomas Samuel Kuhn dans *La structure des révolutions scientifiques*[1], le lexique peut se fonder comme un instrument « familier » permettant l'observation et l'identification des pratiques du design. En effet, comme le chercheur le mentionne au début du Chapitre IX, « (...) durant les révolutions, les scientifiques aperçoivent des choses neuves et différentes, alors qu'ils regardent avec des instruments pourtant familiers dans des endroits qu'ils avaient pourtant déjà examinés[2]. » Pour Kuhn, le fait de voir « d'un autre œil[3] » grâce à l'outillage à notre disposition, constitue le vecteur d'une transformation fructueuse participant à la résolution d'énigmes ou de problèmes. L'intérêt de cette réflexion est donc de partir de ce postulat en envisageant le lexique comme un dispositif classique catalyseur d'un nouveau regard sur le champ du design.

Cependant, ceci pose la question du fonctionnement du lexique. Comment établir un système capable de définir, d'organiser et de stabiliser le sens de mots alors que le champ disciplinaire du design se caractérise (voire se fonde) précisément par sa pluralité de pratiques, de langages et de cultures ? L'enjeu devient alors épistémologique : comment faire du lexique non pas un instrument de réduction ou d'appauvrissement des termes du design, mais au contraire une approche « paradigmatique » en écho au sens kuhnien, autrement dit comme un support de rassemblement permettant la constitution d'une communauté d'interprétation ?

L'objectif serait alors de s'éloigner de l'effet de « glissement » sémantique pointé par André Gide[4], auquel le terme « design » n'échappe pas. D'une variété des discours et des pratiques résulte un phénomène de dispersion[5]. Ainsi, identifier les termes et concevoir leur relation qui porte cette variété, aideraient peut-être à constituer un socle formel et conceptuel sur lequel les communautés du design pourraient se retrouver, participant autant à la préservation de singularités, tout en considérant ces singularités dans un maillage plus global et unifié.

Si d'un côté le design et ses champs d'implications tendent donc à se ramifier et peut-être se troubler, le rôle du lexique, tel qu'ici sollicité, va lui à l'encontre de cet effet. Son rôle est d'apporter une clarté à un discours, il peut situer le sens d'un mot par rapport à un auteur, un champ de pratique voire une époque. Le lexique n'a donc pas vocation à être confus ou imprécis au contraire. Dans sa dimension étymologique, le lexique inclue une approche systémique, en cela il n'est pas seulement un rassemblement, mais traduit aussi une approche globale opérationnelle. C'est-à-dire que les mots qui constituent le lexique et le façonnent, disposent aussi d'une implication relationnelle entre eux. Leur place dans le lexique se constitue à travers un phénomène interactif, ce qui signifie que séparer les uns des autres, ces mots ne disposent plus tout à fait des mêmes significations. Le lexique fonctionne donc aussi à travers un milieu. Dans le cas présent, le milieu serait celui du design. Bien que celui-ci pose question du fait de sa multiplicité, l'intérêt de cet article vise à poser l'hypothèse que le lexique, dans son fonctionnement et son usage, peut être envisagé comme une *matrice disciplinaire* pour le design, au sens entendu par Kuhn.

De fait, dans le cadre de cet article, nous analyserons et développerons le lexique selon deux modes opératoires : instrument-lexique comme moyen d'observation du champ du design ; puis comme outil pour esquisser une matrice disciplinaire pour le design en tant que tel. L'approche développée dans cet article se veut volontairement expérimentale et a pour objectif d'amorcer la question du lexique comme objet de débat. Elle se construit suivant une démarche exploratoire en cours de réflexion et n'a pas pour intention de proposer une réponse définitive.

Nous explorerons dans un premier temps comment le terme lexique a acquis ses significations et les principes fonctionnels qu'il initie. Dans une seconde partie, il s'agira d'aborder le rapport à la

© La revue DAM
téléchargé le 2026-11-07 11:36:25, depuis le 18.97.9.170

singularité des pratiques particulièrement à travers le langage et la notion de « jargon ». Nous terminerons notre propos par l'analyse de lexiques existants afin d'envisager des hypothèses de matrices disciplinaires comme champ ouvert à la création d'un système de référence.

1. Poïétique du lexique

Le terme lexique renvoie étymologiquement au grec ancien « *lexicon* »[6] qui signifie « livre de mots ». Ce principe instaure dès le départ certaines spécificités de « fonctionnements » au lexique. D'abord constitué comme un contenant, le lexique est un *livre*, soit un objet perçu sous sa dimension formelle. Ce format est *de facto* évocateur d'aspects fonctionnels que nous pouvons identifier : un objet diffusable, transportable, animé (pages, reliure). Puis, cette fonctionnalité s'associe à la notion de contenu. Le lexique est ainsi composé « de mots », visiblement donc plusieurs « mots » recueillis ensemble dans un même objet. La relation qu'entretiennent ces mots ensemble n'est pas pour autant évoquée, néanmoins, on peut penser qu'ils disposent d'une certaine connivence pour se retrouver ainsi regroupés ensemble (on pourrait parler de points communs).

Le principe du « *livre de mots* » vient à faire penser que ce sont donc les mots eux-mêmes, leur consistance en quelque sorte, qui vient à façonner l'ouvrage (objet), et c'est de cette manière que ce dernier acquière aussi son « volume », son épaisseur. Le terme « volume » a aussi attrait au livre et désigne justement aussi un ouvrage imprimé. Originellement, il se présentait comme « ensemble de feuilles manuscrites collées côte à côte et enroulées autour d'un bâtonnet[7]. » C'est donc aussi cette épaisseur qui participe à construire et faire naître l'ouvrage. Le principe de « parchemin » qui se déploie autour d'un noyau suggère ici le développement d'un contenu de manière linéaire tout en conservant une connaissance de son origine (matérialisée par le bâtonnet). Puis, combinées les unes à la suite des autres, les feuilles viennent constituer un objet cylindrique, lui donnant son épaisseur et sa matérialité par un principe de mille-feuille.

1.1 L'effet lexique : du dire au faire

Parallèlement, la définition du TLFI rapproche le terme lexique dans son usage actuel de significations complémentaires. On trouve ainsi deux emplois selon les situations : soit un *recueil* ou dictionnaire de mots d'une part[8], soit un *ensemble* de mots comme système d'autre part[9]. Étymologiquement, les termes *dictionnaire* et *recueil* disposent d'aspects communs renvoyant tous deux à un principe d'action. En effet, le terme *dictionnaire*[10] vient de *dictio*, soit « l'action de dire, d'exprimer, de prononcer », s'inscrivant particulièrement dans une forme d'oralité plutôt qu'une approche seulement littéraire. Le terme *recueil*[11] combine à la fois l'acte de réunir (recueillir, accueillir) et son résultat. Il instaure étymologiquement autant l'assemblage (ouvrage, objet) que le « résultat de l'action » dont l'intention est de réunir. Cette dimension d'agir pour réunir ainsi que de sélectivité se retrouve plus profondément dans l'origine grecque du mot *lexicon* λεξικόν, lexikón dérivant lui-même du mot *lexis* (« mot ») qui dérive lui-même du grec λέγω, *légō* désignant alors le verbe « dire » s'inscrivant donc initialement dans l'acte d'oralité. Ainsi, lorsque *légō* est conjugué, il peut acquérir différentes significations telles que : choisir ; cueillir ; ramasser ; trier, compter ; énumérer, détailler et rassembler.

C'est donc dans ce rapport à l'action de réunir (des mots) que naît l'objet qu'il soit lexique, recueil ou dictionnaire. La démarche, pour l'auteur, se constitue dans l'acte de percevoir une connivence entre des mots puis d'en proposer l'assemblage. Le contenu devient le résultat que l'on cherche à valoriser, mais le cheminement témoigne davantage de l'action et d'une forme d'engagement « au service » d'un auteur ou d'une discipline par exemple. On passe donc d'un groupe de mots contenus dans un livre (objet), à une action, celle de « *faire* lexique » au sens où le « collecteur » trouve les moyens d'agir et réalise sa cueillette pour donner forme au lexique.

Ainsi, le lexique se conçoit-il comme un assemblage d'éléments qui acquièrent *ensemble* leur fonctionnalité. À la fois, la collecte et la réunion de ces mots ensemble fait lexique, et d'autre part, leur combinaison et leur association (donc leur relation) constitue un fonctionnement interne et

© La revue DAM
téléchargé le 2026-11-07 11:36:25, depuis le 18.97.9.170

contextuel. Ces mécaniques de fonctionnement témoignent du caractère évolutif et performatif du lexique : il est ouvrage, comme objet littéraire (livre), mais aussi, objet en train de se faire, tel l'ouvrage en cours de constitution.

1.2 Effet matriciel du lexique

Si le lexique peut également renvoyer à la liste, et à un principe d'énumération, il sous-tend à la notion d'« ensemble » de mots et s'associe dans ce cas au « système[12] ». Le fonctionnement interne du lexique se complexifie alors par rapport au principe de liste, qui ne dispose pas nécessairement de rapport de hiérarchisation. Potentiellement ce système peut s'étendre, évoluer et introduire de nouveaux éléments. Cette particularité renvoie à une dimension transformative du lexique. Autant sur la verticalité (liste, énumération) que le système (maillage, arborescence) sa forme peut se concevoir de façon évolutive. Cet aspect demeure dans le cas d'un questionnement sur le design particulièrement adapté car inhérent[13] au sujet lui-même.

Dans cette perspective, le lexique peut s'interpréter comme un dispositif de cohésion disciplinaire tel que définie par Kuhn à travers le concept de matrice disciplinaire. Cette matrice peut se constitue au travers « divers éléments[14] » et notamment ce que le chercheur nomme les « *généralisations symboliques* ». Ces éléments « peuvent facilement revêtir une forme de logique[15] » et « (...) fonctionnent en partie comme lois, mais aussi comme définition de certains symboles qu'elles contiennent[16]. ». En cela le lexique, dans ses mécanismes fonctionnels pourrait ici faire sens, car il constituerait un modèle de rationalisation sur lequel le champ du design pourrait reposer comme support commun d'adhésion.

Bien que le lexique puisse s'envisager comme un socle d'interprétation commun à un champ disciplinaire, son fonctionnement transformatif se devrait aussi de préserver la singularité de ce qui fait le design. C'est précisément dans cet équilibre – entre structuration et pluralité – que se joue l'enjeu de la partie suivante : comprendre comment un lexique peut soutenir une communauté tout en laissant place à la singularité des pratiques.

2. Valoriser la singularité des pratiques

Comme nous l'avons mentionné au début de cet article, les particularités du champ du design s'inscrivent dans leur ramification et la pluralité des formes qu'il peut revêtir. Le design se constitue historiquement à travers des cultures sur, par, pour le projet qui peuvent prendre plusieurs représentations comme spécifiées également dans le dossier thématique. Ces cultures développent un vocabulaire précis dont les praticiens comme les théoriciens du design usent pour caractériser et localiser leurs propos. Ces spécificités langagières ne sont évidemment pas exclusives au design, chaque champ peut disposer de son propre jargon. Dans le cadre de cette réflexion, le constat émis est que la diversité du design rend difficile la stabilisation d'un langage commun. Notre hypothèse est que le lexique, en tant que matrice disciplinaire peut permettre d'articuler des besoins de réunion (faire communauté par le lexique) tout en conservant les singularités qui façonnent le design. Ainsi, ce que nous cherchons à défendre ici, est la nécessité de diffuser la singularité des pratiques en construisant à travers l'outil-lexique, une logique matricielle qui puisse faire communion.

Comme précisé au départ, l'intention du lexique n'est pas de chercher à estomper les aspérités et les reliefs dont peuvent être porteurs les mots, mais au contraire d'en rappeler l'usage et la singularité selon un contexte rappelant le fait que le lexique est donc *situé* avant toute chose. Le lexique est un langage technique rattaché à un sujet général parfois plus global. Sa fonction est d'éclairer un champ lexical au prisme d'un auteur, d'un domaine, d'une technique, pour en cerner l'étendue d'action et de sens. À la différence du dictionnaire, le lexique est une forme d'approfondissement et donc une mise en abîme du sens d'un mot dans un contexte, un milieu auquel il se rattache. Son sens, sa coloration se constitue du fait de cette immersion et de cette implication relationnelle avec le milieu.

© La revue DAM
téléchargé le 2026-11-07 11:36:25, depuis le 18.97.9.170

Cependant, lorsqu'il devient un objet à part entière, il dispose d'une forme d'autonomie et semble ne pouvoir se constituer qu'au regard d'un sujet abordé de manière plus générale. Par exemple, si le thème général est le design cela suggère déjà une complexité dans la mesure où ce champ peut être abordé et interprété sous différents angles : théoriques, pratiques, historiques...[17] Ces paramètres circonstanciés du langage de design amènent mon propos vers la notion de jargon.

2.1 Du jargon au « parler métier »

Comme nous l'avons vu, le lexique porte en lui le rapport à une langue de spécialisation et de singularisation. Son existence témoigne d'une nécessité de préciser le caractère spécifique d'un groupe de mot employé dans un domaine particulier. Selon les contextes, il s'inscrit comme un complément documentaire visant à préciser les spécificités d'une technique, ou même d'une personne. Cette particularité, d'un vocabulaire affilié à la fois endémique et endogène[18] à un milieu, nous amène à une notion connexe, celle de « jargon ». En effet, comme le lexique employé par une personne ou un groupe de personnes, le jargon s'applique à la notion de contexte et d'un usage *situé*. Il dispose aussi d'un « fonctionnement » qui lui est propre, renvoyant à un mécanisme systémique de genèse. À ce titre, la chercheuse en sciences du langage Béatrice Turpin[19] définit le jargon comme, un, « (...) parler propre à une profession, visant à faciliter la communication, à la rendre efficace. Le jargon est aussi un langage de connivence.[20] » Comme l'explique Béatrice Turpin, ce langage particulier a parfois vocation à « exclure le non initié[21] » : on perd donc ici le devoir didactique du lexique pour au contraire valoriser la différenciation par le clivage qu'il génère. Le jargon opère donc une rupture entre les interlocuteurs jusqu'à parfois développer une forme d'élitisme. Mais cet aspect, bien que moins adapté à l'usage du lexique tel qu'il est pensé dans cet article, touche à la question d'un devoir de singularisation.

En effet, l'usage du jargon (comme une langue vécue, expérimentée et parlée) accentue et traduit une implication dans le métier. Ainsi, jargonner revient à « (...) dire une expérience partagée par des pairs : parler d'une pratique, rendre compte d'un contenu d'expérience ; dire aussi le sujet qui organise cette pratique, et l'organise justement du point de vue linguistique[22]. » C'est donc une manière d'en avoir une pratique *de spécialiste*, traduisant une connaissance du milieu dans lequel il s'applique et se déploie. Il valorise cette idée d'une « langue des métiers » comme le nomme la chercheuse. Cette « langue des métiers » entrelace deux aspects : d'une part, « elle reflète une pratique culturelle (ou discursive)[23] » et d'autre part, « elle parle du sujet qui vit cette pratique[24] ». Ces deux éléments combinent contexte d'usage ou milieu (le métier dans son domaine d'application, son époque) et l'usager par rapport aux nécessités qu'engagent sa propre activité. De fait, cette langue des métiers touche bien à des aspects communs au lexique à savoir l'existence d'un milieu et de ses praticiens et finalement, le caractère organique du langage qui s'y crée.

Bien que Béatrice Turpin s'intéresse tout particulièrement aux jargons employés dans un certain milieu (celui du médical et des métiers de la mine), on peut observer que ces mécanismes d'appropriation du langage par l'usager qui expérimente et vit « au quotidien » son métier, peuvent apparaître quel qu'en soit le domaine (malléabilité) et participent aussi au « plaisir de la langue ». Ainsi, pour la chercheuse :

> Le plaisir de la langue, c'est la possibilité même qu'a l'énonciateur de redistribuer les valeurs, de prendre ses distances face aux stéréotypes, de les déconstruire, de s'en moquer. Il naît aussi de la polyphonie des codes, de l'hétérogénéité des registres de langue et des possibilités de décrochage de l'un à l'autre. Il est ainsi un domaine où cette poéticité de la langue est particulièrement à l'œuvre, c'est la langue des métiers, peut-être parce que la créativité naît souvent d'une nécessité pratique, conjuguant alors nécessité de nommer et plaisir de redistribuer les signes, de faire naître des connexions inédites. Dans la collision des signes se manifeste la subjectivité d'un démiurge qui, recréant le monde, se moque souvent de sa pratique – et s'en distancie.[25]

© La revue DAM
téléchargé le 2026-11-07 11:36:25, depuis le 18.97.9.170

Comme l'évoque cet extrait, la langue des métiers permet de se distinguer par la spécificité d'un domaine, et donc d'instaurer une forme d'expertise en donnant de la valeur à ce qui pourrait sembler non-signifiant pour le non-initié. De fait, cela a aussi pour effet d'enclencher un sentiment d'appartenance à un groupe par le caractère ludique que le langage dénote. Car ce langage peut être transformé, détourné, réinventé avec amusement selon la nécessité, rappelant qu'il s'agit d'une langue vivante dont les règles sont flexibles et n'est pas figées dans le temps.

Ainsi, si Béatrice Turpin emploi le terme de « langue des métiers », Loïc Depecker[26] désigne par « parler métier », « une expression employée depuis quelques années qui renvoie davantage à la langue telle qu'elle se parle tous les jours dans les métiers, avec ses variations et ses originalités. Le "parler métier" est en quelque sorte le parler ordinaire des gens de métier, loin, souvent, des normalisations en tout genre. (...) [et] a l'avantage de mettre en valeur leur variété, leur diversité, et (...), leur inventivité[27]. » Le professeur en linguistique nomme et développe ce qu'il désigne comme une « ethnoterminologie[28] », renvoyant une nouvelle fois à cette condition du milieu et à la spécificité de sa localité comme environnement propice à l'émergence d'un jargon. Cette approche en articule deux : celle de l'ethnologie (études des sociétés) et celle de l'ethnographie (étude d'individus à partir de données issues du terrain) permettant ainsi de caractériser un phénomène contextuel. Le « parler de terrain », parlé *situé*, devient l'articulation, dans les pratiques telles que le design, entre « langue technique » et « jargon des métiers ».

Si le jargon de terrain dont nous venons d'évoquer les modalités s'inscrit comme une forme de désacralisation d'un langage technique par son praticien, autant qu'une manière d'en défendre les particularismes, l'expérience du lexique comme vecteur de clarification tant peut-être ici à se perdre. Comment développer les moyens de passer d'un langage endogène (local) vers une intention exogène désirée à travers ce propos ?

3. Des formes d'existence d'un lexique en design

Ces éléments d'analyse développés en parties 1 et 2, permettent de définir le lexique comme un objet recueillant des mots singuliers dont la relation fédère leur sens au regard du thème en question. Leur association vise à valoriser les spécificités d'un domaine jusqu'à développer un langage localisé.

Ainsi, bien que l'objectif de cet article soit d'entrevoir le lexique comme un instrument permettant une relecture des pratiques du design sous un angle nouveau, il n'en demeure pas moins un outil déjà mobilisé dans plusieurs lexiques consacrés au design, dont les approches variées constituent un premier corpus de référence.

3.1 Un lexique au service du projet

À ce titre, nous pouvons nous pencher sur l'exemple de l'organisme Wallonie Design[29] une entreprise de design privé basée à Liège, qui a mis en place un lexique numérique depuis novembre 2021 particulièrement adressé à un commanditaire qui veut expliciter son projet et se faire comprendre d'un designer. Ce lexique favorise une diffusion d'un langage spécifique jouant le rôle d'intermédiaire dans l'élaboration d'un projet. Le lexique devient ici un outil de communication permettant à un commanditaire de comprendre à la fois les méthodes en design autant que d'en emprunter le vocabulaire et affiner sa propre demande[30]. Sur un plan plus « marketing », le lexique se situe comme un outil porteur d'une valeur d'expertise dans le cadre de cette entreprise et cherche à valoriser une connaissance pointue des processus de projet en design.

Pour accéder à un terme, deux types de chemin sont possibles : soit via une occurrence du lexique, soit par rapport à une étape d'un projet et donc via un autre outil, intégré au lexique, nommé « DISC[31] ». Dans son arborescence, le lexique va regrouper de grandes catégories définies comme des actions : « explorer des opportunités » ; « formaliser le concept » ; « étudier la faisabilité » ; « donner du sens »... Chacune de ces catégories est rattachée à des occurrences

© La revue DAM
téléchargé le 2026-11-07 11:36:25, depuis le 18.97.9.170

secondaires du lexique. Ainsi, « Donner du sens » regroupe à ce jour 32 entrées telles que : « co-design », « canevas » ; « conseil en design » ; « De nouvelles versions optimisées du produit ou service en cours de développement »... Pour chaque entrée, une définition est proposée, mais aussi un métier du design associé, les mots connexes à celui consulté, un complément d'information (par exemple, indiquant le moment d'usage de ce mot), un visuel, et des références ou liens complémentaires.

Bien que les définitions restent parfois très succinctes, l'approche des mots se faisant par une « idée » d'action ou de mise en usage de certaines entrées constituent des rapports de proximité notamment par un principe de contextualisation. La notion est rattachée à une méthode, mais aussi à un domaine (par exemple, le design graphique). Cet aspect confère au lexique une dimension dynamique (lié aussi au support numérique) et traduit le caractère ramifié des pratiques du design. C'est aussi une approche détaillée, car elle intègre, certes une définition comme point de départ, mais aussi un visuel, des ressources et des formes de contextualisations.

Néanmoins, l'usage de ce lexique reste limité à un contexte particulier, et s'inscrit comme un outil de dialogue conçu et créé pour un public particulier – en l'occurrence, les clients que Wallonie Design accompagne. Quoique ce lexique puisse s'envisager comme une ressource qui pourrait être « détournée » au service d'un autre contexte, car mise à disposition en ligne, il n'a pas cette vocation d'être pensé comme un espace interrelationnel et de co-construction (avec par exemple, une communauté de designers, de chercheurs, etc.). En cela, cet outil amorce des aspects fonctionnels reflétant les approches du designer (interrelations des notions, idées entre elles), mais n'inclut pas les attentes d'ouverture et de partage auquel le lexique se devrait de répondre dans le cadre de cette réflexion.

3.2 Un lexique au service d'une communauté de recherche

Dans une approche plus universitaire, le *Glossaire*[32] développé par DAMPress et dirigé par Catherine Chomarat-Ruiz se présente comme un outil composé des notions dîtes « fondamentales pour le design ». Ce *Glossaire* s'inscrit comme un espace connexe et complémentaire à un système plus vaste composé d'une section destinée à la revue Design Arts Média[33] et d'une troisième section attribuée à la Collection[34] DAMPress. La professeure en Théories et pratiques du design définit ces éléments comme des « outils ouverts à tous les acteurs du champ » inscrivant les démarches de « traductologie », d'« expologie » et de « théorie critique » comme des « paradigmes potentiels pour le design[35] ». Le glossaire ainsi constitué pose une trame de fond des terminologies traitées ou à traiter. Ainsi a-t-on accès à certaines notions développées par différents contributeurs sous la forme d'articles. Chacun d'eux intègre une structuration et une méthode d'approche commune : d'abord une entrée définitionnelle, puis une mise en contexte du mot dans sa langue d'origine vers le français, puis une explication conceptuelle et une problématisation. Le glossaire constitue un projet commun dans la mesure où il fait apparaître les terminologies déjà constitutives de l'ouvrage et qui restent encore à définir. Les contours ainsi préalablement définis n'empêchent pour autant pas l'objet d'évoluer et de s'étendre par son acte « traductologique » pour reprendre l'approche de Catherine Chomarat-Ruiz. L'esprit collaboratif de l'outil caractérise la nécessité d'une approche collective, et témoigne ici du fait que l'analyse des mots du design se constitue aussi à travers des points de vue multiples.

Cependant, les notions développées sont des points de vue définitionnels qui ne sont pas croisés et sont conçus de manière cloisonnée. L'espace peut être considéré comme étant autant « sans fin » (on peut imaginer que des notions soient « ajoutables ») que « limité », car constituant un registre de notion à compléter définies au préalable. Aucune matrice hormis méthodologique dans la manière d'approcher la notion, ne vient créer le « liant » qui permettrait de construire des relations entre les termes choisis.

Ainsi, ces deux exemples proposent des approches du lexique très différentes : d'une part, comme un outil de communication et de médiation au service du projet de design, et d'autre part, comme un outil théorique ressource visant à constituer une trame de fond des termes fondamentaux au design. Pour autant, chacun d'eux dispose d'une méthodologie assez proche, à savoir de

© La revue DAM
téléchargé le 2026-11-07 11:36:25, depuis le 18.97.9.170

développer un contenu plus détaillé qu'une simple définition, en cherchant à contextualiser le mot dans un milieu et d'y adosser du contenu annexe complémentaire. Cette méthode n'est pas sans rappeler les lexiques antiques. En effet, ceux-ci n'étaient pas uniquement conçus comme des recueils de mots, mais pouvaient aussi être particulièrement détaillés et situaient une définition selon un contexte par exemple historique. C'est notamment le cas de l'ouvrage grec d'Harpocration, intitulé *Lexique des mots des dix orateurs attiques* citer comme exemple par le Dictionnaire du Larousse[36] datant du XIX^{e} siècle dans le cadre de la définition du terme « lexique ». Cet aspect nous indique que le lexique n'est pas seulement un recueil de mots auxquels on apporte une définition, mais bien plus un ouvrage qui contextualise l'usage d'un terme dans un milieu. Pour exemplifier au cas du design, le milieu inclut à la fois un contexte historique et social, le point de vue d'une pratique (théoricien, chercheur ou praticien en, du design), ainsi que la déclinaison de ses usages (singularités par l'arborescence).

Dans les exemples précités, les approches exploratoires ou opératoires consentent à se développer, soit comme outil médiateur avec une personne extérieure au design, soit comme un espace ressource à documenter et à construire ensemble (par la communauté de designer-chercheur-théoricien). Néanmoins, nous pouvons ici nous rapprocher d'un critère que Kuhn soulève, à savoir la nécessité pour permettre l'émergence d'un paradigme, de sortir du seul principe de collecte de faits citant en exemple les histoires naturelles considérés comme des comptes rendus descriptifs[37]. Cette problématique apparaît pour le chercheur justement lorsqu'il n'y a pas de consensus et que toute information peut donc sembler importante. De ces deux exemples, le principe paradigmatique n'émerge pas clairement, car ils ne s'extirpent pas d'une logique de compilation de données ou d'une démarche accumulative[38]. Les deux exemples rassemblent des connaissances utiles et opératoires, mais l'usage de ces outils reste localisé (à un usage ou une situation) ne permettant pas un effet paradigmatique au sens où nous cherchons à le développer ici.

D'autres tentatives[39] de lexique présentent ces problématiques de manières d'autant plus fortes qu'elles s'arrêtent à une intention seulement « dictionnariale », ne cherchant volontairement pas à s'instituer dans une démarche de « projet » plus globale pour une communauté de designer. Les définitions abordées de manière très synthétique constituent l'expression d'un langage instantané dont l'usage et la durabilité dans l'actuel plus que dans le factuel[40] ne constituent pas des modèles au sens où le lexique est entendu dans cet article.

Cependant, ces différents exemples témoignent d'une nécessité de chercher à présenter et mettre en valeur les spécificités des terminologies du design que ce soit dans un cadre de pratique comme théorique. Bien que proche d'une démarche cumulative de données, ces différents lexiques constituent des « cartes[41] » parallèles qui, à défaut de faire cohésion, s'envisagent comme des terrains de recherche exploratoire.

3.3 Des thèmes qui fédèrent

D'autres approches, plus éloignées du rapport définitionnel du lexique, cherchent aussi à constituer une vision générale des thèmes qui préoccupent actuellement les praticiens comme les théoriciens du design et les questionnements portés sur notre société. La revue des *Sciences du Design* publiait notamment en 2019 un numéro de *Varia* dans lequel étaient cartographiés les mots clés de la collection depuis 2015. Au total, 217 mots étaient identifiés comme des occurrences fondamentales, dressant un portrait des thématiques les plus abordées sur une période de 5 ans. Le système cartographique permettait de repérer dans quel numéro était rattaché tel mot[42], si bien que dans une certaine évidence le terme « design » recoupait-il presque les 10 numéros de la collection.

La volonté de mettre en forme ces thèmes se rapprochent de l'intention ici portée à travers le principe du lexique. Telle une matrice ou une cartographie, les occurrences renvoient à un contexte (un numéro thématique) et schématisent leur importance sous la forme d'une onde colorée plus ou moins grande. Cette carte traduit aussi les ramifications qui constituent le sujet du design lui-même. Si certains mots sont rattachés à un numéro de manière très spécifique et

© La revue DAM
téléchargé le 2026-11-07 11:36:25, depuis le 18.97.9.170

unique, d'autres sont plus transversaux et plus itératifs, donc potentiellement plus sujet à instituer le lexique comme une matrice. Cet aspect me semble important, car il peut permettre de dresser une première trame d'un champ lexical commun et donc d'une structure de lexique. Ainsi, les dénominations : « innovation » ; « recherche en design » ; « recherche-projet » ; « éthique du design » ; « codesign » ; « design graphique » et bien entendu du terme « design » s'inscrivent comme un jargon commun. Pour autant, la revue ne s'empare pas de cette analyse comme d'un outil fédérateur des approches et de ce qui fait sujet chez les designers et les chercheurs. Impliqué de manière statistique l'objet lui-même ne se constitue pas au-delà d'une première étape de « cueillette » des mots, laissant de côté l'acte d'agir dont, le lexique particulièrement, serait aussi l'essence.

Camille Bosqué tente elle aussi d'actualiser la vision du design et de ses pratiques à travers son ouvrage *Design pour un monde fini*[43]. Conçu dans le principe d'un lexique[44], elle précise dès le départ que sa posture subjective vise à partager une vision, mais son intérêt se situe aussi dans sa vocation à communiquer, à développer un « outil engagé » vecteur de discussion[45]. Ainsi dit-elle s'adresser autant aux enseignants, qu'aux étudiants en design, « qu'à celles et ceux qui cherchent à mieux comprendre comment le design peut penser son action en cultivant le sens du bien commun. » L'ouvrage propose certes des entrées notionnelles qui font sens dans le milieu actuel du design, car elles dressent les méthodes, les problématiques, les moyens et les exemples qui exemplifient un existant en pleine émergence. Mais finalement, l'approche est plus proche du manifeste que du lexique tel que nous l'entendons dans cet article. Car, les entrées du lexique se constituent comme des thématiques (ou des voix) vers lesquelles les pratiques du design se devraient d'évoluer, mais moins comme un outil matriciel sur lequel la diversité du design pourrait se raccrocher de manière systémique. Dans cette même veine, on pourrait citer l'ouvrage de Pierre-Damien Huygue *Petit lexique pour le design*[46] dont les réflexions se constituent selon quatre entrées : « Idéalisme », « Prudence », « Sentiment » et « Simplicité » traduisant une nécessité d'arborescence entre une thématique et son approche par le design.

Ces différents exemples qui, même s'ils ne répondent pas entièrement à l'intention porteuse par l'effet lexique, cherchent néanmoins à fédérer, à regrouper manifestant donc un certain besoin rassembleur. Elles sont intéressantes, car elles posent, comme des îlots sur une carte, des jalons de ce que le lexique devrait faire apparaître, mais dont il manque encore les orientations et les légendes.

3.4 Le système descriptif comme modèle

L'analyse de ces différentes approches m'amène à achever ma réflexion à un autre exemple de dispositif de classification. Il s'agit du *Système descriptif des objets domestiques français*, publié en 1977 sous la direction de Michel de Virville[47]. Cet ouvrage s'inscrit comme un support taxonomique donc l'objectif et la volonté initiale était de concevoir un système permettant de classifier tout l'équipement domestique français (à savoir 10 000 objets à l'époque de l'ouvrage) présent dans la collection du Musée des Arts et Traditions Populaires. Le but de ce travail de recherche et d'organisation était notamment de mettre en place un outil « destiné à normaliser la description des objets domestiques français à des fins de Documentations Automatique.[48] »

L'objet en lui-même me paraît particulièrement pertinent dans le cadre de ce sujet sur le lexique, car son fonctionnement peut, à mon sens, s'étendre et s'adapter, en quelque sorte, comme un modèle de matrice dans le cadre du champ du design. En effet, le travail de classification développé entre 1968 et 1974 par le Musée a permis d'aboutir à un « système descriptif » constitué grâce à une cohésion d'acteurs de disciplines variées : ethnologues, archéologues, historiens... ont ainsi œuvré au développement de cet outil.

L'objectif étant également à travers cette nomenclature, de réduire l'ambiguïté dont certains noms d'objets pouvaient être porteurs. Les chercheurs ont voulu réduire le caractère polysémique de certains termes. Cet aspect renvoie au principe de glissement dont nous évoquions au début de l'article la problématique et auquel le Musée a choisi de pallier par des « décisions parfois arbitraires[49] » d'écartement. Cet aspect me semble aussi aller dans le sens développé par Kuhn

© La revue DAM
téléchargé le 2026-11-07 11:36:25, depuis le 18.97.9.170

selon lequel les activités du chercheur correspondent aussi à « des opérations de nettoyage[50] » et finalement d'ajustement notamment dans la mise en place d'un paradigme. Si le lexique peut s'inscrire comme une solution, cela ne signifie pas pour autant qu'il puisse résoudre tous les problèmes, mais plutôt qu'il se définisse comme une (la) meilleure réponse[51].

En définitive, le système débouche sur deux formes de lexique pour catégoriser l'ensemble du mobilier : d'une part, comme outil d'indexation, et d'autre part, comme un outil de syntaxe[52]. Ce double usage (ou cette double fonction) ainsi que son adaptabilité viennent traduire des aspects repérés dans l'article : le lexique est spécifique et peut être clivant (« jargon » ; « parler métier »), mais il a la qualité de manifester ses particularités et de s'inscrire dans une dynamique de l'actuel. Pour autant son existence même constitue le trait d'union nécessaire d'un passage d'un langage endogène, à un langage exogène développé dans un but de documentation, de transmission et de partage.

Concrètement, l'ouvrage démultiplie les lexiques en fonction des domaines d'application. Ainsi, les « grands » lexiques correspondent-ils aux grandes entrées : « Lexique typologique » pour le mobilier ; « Lexique matière et technique » précisant les familles de matières, les techniques de façonnage et d'assemblage, etc. Chaque lexique est constitué de deux sous-lexiques : un lexique raisonné qui fonctionne comme une arborescence de tous les éléments classifiés, présentant les objets selon des catégories puis constituants à travers elles, des ramifications. Par exemple, trouve-t-on dans le lexique raisonné du mobilier, la section « *Luminaire* » qui se constitue elle-même de sous-terminologies : « Torche » ; « Chandelier » ; « Lampe »... Puis la terminologie « Lampe » se décompose-t-elle ensuite en « 1. Lampe à huile » ; « 2. Lampe à deux godets » ; « 3. Lampe à essence », etc. Un second lexique, plus classique, car alphabétique récence l'ensemble des terminologies dans la logique d'une énumération. La combinatoire de ces deux lexiques instituent des modes d'accessibilité différents, mais témoignent de cette souplesse comme d'une nécessité.

Dans le cadre de cette réflexion, il supposerait donc de développer une hiérarchisation des données et d'en inventer ou construire les relations. À partir de terminologies génériques, c'est à travers le développement de l'arborescence que pourra se déployer les singularités. Ainsi pourrait-on donner un exemple de proposition : l'entrée « Matière-Matériaux » permettrait-elle d'envisager une arborescence composée des mots « Expérimentation », « Recherche et Développement », « Recherche et Innovation », « Artisanat », « Atelier ». Mais ces éléments pourraient aussi se retrouver dans d'autres groupements génériques pour mettre en évidence le caractère d'interrelation sur lequel le design se fonde. Aussi serait-il envisageable de penser par entrées thématiques comme « Social » où pourrait s'inclure les entrées « Design social » ; « Design care » ; « Design empathique »...

Conclusion

Si les tentatives multiples s'inscrivent comme autant d'îlots de possibilités dont les interactions demeurent pour le moment peu existantes, les différents exemples explorés témoignent d'une nécessité commune d'agir pour « faire lexique ». Ainsi le lexique ne peut-il pas uniquement se formaliser comme une compilation de données sans liaison ni cohésion. Pour « activer » sa dimension opérative et fonctionnelle, la mise en matrice des données permettrait de concevoir le lexique comme un espace évolutif, participatif, fédérateur et utile. Sa forme ramifiée permettrait autant d'intégrer les principes fondateurs d'une discipline, le design, et d'y greffer ses singularités. Perçu comme un ensemble ramifié, il permettrait de comprendre les évolutions du design, autant que leur origine, se proposant comme un lieu d'identification des pratiques de chacun.

Dans une démarche de design, s'entendre sur le sens des mots vise à, dès le départ, poser les bases d'un projet commun clair et constructif. À travers le lexique, il est question d'introduire une dimension « communicante », de faire comprendre l'étrangeté ou la différence de l'emploi d'un terme dans le but d'une compréhension plus complète d'un sujet auprès d'un public. Le lexique participe à valoriser la subtilité d'un terme, mais aussi la nécessité de son existence dans un cadre

© La revue DAM
téléchargé le 2026-11-07 11:36:25, depuis le 18.97.9.170

défini.

Dans une logique où penser le lexique, nécessite aussi de le penser comme un outil de communication, Dominique Wolton[53] explore une autre façon de simplement informer. Bien que l'évolution des moyens techniques actuels comme internet et les réseaux sociaux puissent nous faire croire que la communication est plus facile, Wolton nous dit au contraire qu'elle ne se joue pas dans cette technicité des moyens, mais plutôt dans la dimension sociale que la communication porte en elle. Rappelant ainsi que nous sommes des êtres sociaux avant toute chose. Ainsi, « (...) l'enjeu est moins de partager ce que l'on a en commun que d'apprendre à gérer les différences qui nous séparent[54] », et de mobiliser notre action sur les manières de développer des techniques de gestion de l'altérité. Ainsi, selon le chercheur en science de la communication, l'enjeu est de parvenir à ce qu'il nomme « la cohabitation », c'est-à-dire de réussir à faire cohabiter des diversités de pensées et de valeurs (parfois divergentes) ensemble plutôt que de chercher à « partager ce que l'on a en commun[55] » et donc de favoriser une forme de communautarisme.

Certes, Wolton aborde une approche plus globale liée au problème de l'information, de la diffusion et de la communication entre nations notamment. Néanmoins, à l'échelle plus réduite du designer, cette question demeure aussi une problématique. Autant, il existe des diversités dans les manières de « faire » du design, autant il existe de singularités dans les designers eux-mêmes. La pensée de Wolton souligne la nécessité de valoriser ces différences et ses particularités tout en cherchant à les « partager » et les communiquer entre êtres humains et entre praticiens. Le débat ne se situe donc pas dans l'information elle-même comme le souligne le chercheur, car il ne suffit pas d'informer pour communiquer, et le rôle de la communication n'est pas de transmettre des informations, mais bien de trouver les moyens de les partager. Il n'est donc pas question de canaux de diffusion, mais de manières de transmettre cette information[56]. En définitive, penser le lexique du design, c'est aussi penser la manière dont un vocabulaire né de pratiques peut circuler hors de son milieu d'origine.

Ainsi, constituer une logique de valorisation d'une singularité plutôt que de rechercher une homogénéisation d'une pratique apparaît comme signifiant pour le cas du design. Le lexique s'inscrit comme une expérience visant à rapprocher des éléments des uns des autres, consolider leur rapport commun comme une structure de fond, grâce à l'effet de maillage qu'il peut constituer. L'expérience du lexique revient à explorer, aller à la rencontre des pratiques pour cueillir, choisir et rassembler les singularités. Ainsi se définirait-il d'abord dans le geste et l'action, telle que son étymologie nous l'a décrit au départ de cette réflexion.

© La revue DAM
téléchargé le 2026-11-07 11:36:25, depuis le 18.97.9.170

Bibliographie

ALBERS Josef, *L'interaction des couleurs*, Paris, Hazan, traduit par Claude Gilbert, 2013.

BOSQUÉ Camille, *Design pour un monde fini : Lexique à l'usage de celles et ceux qui veulent maintenir l'habitabilité du monde*, Paris, Premier Parallèle, col. Carnets Parallèles, 2024.

DEPECKER Loïc, « Aperçus sur l'imaginaire des métiers », *Éla. Études de linguistique appliquée*, n° 171, 2013/3, p. 297-305. DOI : 10.3917/ela.171.0297. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-ela-2013-3-page-297.htm Consulté le 20 novembre 2023.

GIDE André, *Journal 1942-1949*, Paris, Gallimard, 1950. Disponible en ligne : https://www.fadedpage.com/showbook.php?pid=20150514. Consulté le 20 novembre 2023.

HUYGHE Pierre-Damien, *Petit lexique pour le design*, Cherbourg-en-Cotentin, De l'Incidence, 2024.

KANDINSKY Vassily, *Du spirituel dans l'art et dans la peinture en particulier*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », traduit par H. Joly, 2013.

KUHN Thomas. S., *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, coll. « Champs sciences », traduit par J.-P. Luminet, 2018.

LAROUSSE Pierre**.** *Grand dictionnaire universel du XIX^{e} siècle : français, historique, géographique, mythologique, bibliographique, etc.*, Paris, Administration du grand dictionnaire universel, 1866-1877. Disponible sur : https://gallica.bnf.fr Consulté le 1er novembre 2023.

MAREIS Claudia, *Théories du design : une introduction*, traduit de l'allemand par Maxime Le Calvé, Dijon, Les Presses du réel, 2023.

TURPIN Béatrice. « Le jargon, figure du multiple ». *La linguistique*, n° 38, 2002, p 53-68. Disponible sur : https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/ling.381.0053 Consulté le 19 novembre 2023.

VIAL Stéphane. « Le design, un acte de communication ? », *Hermès, La Revue*, n°70, 2014, p 174-180. Disponible sur : https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/herm.070.0174 Consulté le 20 novembre 2023.

VIAL Stéphane, Le bœuf, Jocelyne, Gautier, Philippe, Gentès, Annie et Proulx, Sébastien, « Éditorial ». *Sciences du Design*, 2019, n°10, p. 9-13. DOI : 10.3917/sdd.010.0009. Disponible sur : https://shs.cairn.info/revue-sciences-du-design-2019-2-page-9?lang=fr. Consulté le 20 novembre 2023.

VIRVILLE (de) Michel (dir.), Musée des Arts décoratifs (Paris), *Système descriptif des objets domestiques français*, Paris, Musée des Arts décoratifs, 1977.

WOLTON Dominique, *Informer n'est pas communiquer*, Paris, CNRS Éditions, coll. « Débats », 2009.

© La revue DAM
téléchargé le 2026-11-07 11:36:25, depuis le 18.97.9.170

1. KUHN, Thomas. S., *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, coll. « Champs sciences », traduit par J.-P. Luminet, 2018.
2. *Ibidem*, p. 187.
3. *Ibid.*, p. 187.
4. Par la notion de « glissement », André Gide évoque les difficultés de l'acte de traduction dont l'objectif serait selon lui : « (...), par une précision excessive, de limiter l'essor de l'imagination. » GIDE, André, *Journal 1942-1949*, Paris, Gallimard, 1950. Disponible en ligne : https://www.fadedpage.com/showbook.php?pid=20150514. Consulté le 20 novembre 2023.
5. Cette notion de dispersion se traduit par le fait que le champ du design ne possède pas un unique socle commun, mais plusieurs. Il investit différents terrains : l'artisanat, l'ingénierie, l'architecture, la communication visuelle, le management, etc. et touche à différentes pratiques et différents métiers, ce qui participe à cet effet de dispersion.
6. *Cf.* TLFI : Définition du terme « lexique » subst. masc. Empr. au gr. λεξικόν (s.-ent. βιβλίον) « lexique », proprement « livre de mots » (λεξικός adj. « de mots, qui concerne les mots », dér. De λέξις « mot »; βιβλίον « livre »). http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1855026315 ; consulté le 1er octobre 2023.
7. *Cf.* TLFI : Définition du terme « volume » subst. masc. http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?43;s=1855026315 ; consulté le 1er octobre 2023.
8. *Cf.* TLFI : Étymologie et histoire du terme « lexique ». Historiquement, on utilise au départ le terme de *lexicon*, pour désigner un « dictionnaire » (1563) au milieu XVIe siècle. Puis en 1587, le terme de *lexicon* acquière un sens complémentaire en désignant de manière plus spécifique un « recueil des mots employés par un auteur » (Ronsard, *Préface sur la Franciade* dans *Œuvres complètes,* éd. citée, t. 16, 2, p. 352). A la fin du XVIIe (1697), le caractère spécifique du terme « *lexicon* » tend à se renforcer, mais cette fois pour introduire une dimension technique, il est alors utilisé pour désigner un « recueil des termes propres à une science, une technique, un domaine » (N. LÉMERY, *Pharmacopée universelle, avec un lexicon pharmaceutique* ds QUEMADA, *Les Dict. du fr. mod.*). Enfin, en 1838, le terme « lexicon » évolue vers le terme qu'on lui connaît aujourd'hui « lexique ». http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1855026315 ; consulté le 1er octobre 2023.
9. *Cf.* TLFI : Étymologie et histoire du terme « lexique ». Parallèlement, il définit en 1828, l'« ensemble des mots employés par un écrivain dans ses œuvres » (SAINTE-BEUVE, *Tabl. poés. fr.,* p. 86) ; puis en 1861 « ensemble des mots d'une langue » (BAUDELAIRE, *loc. cit.*). http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1855026315 ; consulté le premier octobre 2024.
10. Cf. TLFI : Définition du terme « dictionnaire ». Étymol. et Hist. (...) I empr. au lat. médiév. *dictionarium* (*ca* 1220 *Dictionarius* de J. de Garlande) dér. du rad. de *dictio, onis* « action de dire, propos, mode d'expression ». http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?68;s=1855026315 ; consulté le premier octobre 2024.
11. *Cf.* TLFI : Définition du terme « recueil ». Étymol. et Hist. (...) 3. 1532 « ouvrage réunissant des écrits » (*Le Recueil* de Jean Marot) ; 4. 1547 fig. « action d'amasser » (MARGUERITE DE NAVARRE, *Marguerites, Oraison de l'âme fidèle,* I, 91 ds HUG.) ; 1559 « action de recueillir, de faire le compte de suffrages » (AMYOT, *Vies, Paul Emile,* 31, *ibid.*) ; **5.** 1556 [éd.] « récolte (des fruits) » (SALIAT, *Hérodote,* VIII, § 104 ds GDF.). http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?93;s=1855026315 ; consulté le 6

© La revue DAM
téléchargé le 2026-11-07 11:36:25, depuis le 18.97.9.170

octobre 2025.

12. *Cf.* TLFI : Définition du terme « lexique ». B. – [Le lexique comme ensemble de mots, comme système]. http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1855026315 ; consulté le 1er octobre 2024.
13. Je renvoie ici à l'ouvrage de Claudia Mareis, *Théories du design : une introduction*. Dans la préface E. Quinz et C. Brunet définissent le design comme un « territoire innervé », constitué notamment de « balises » comme « nœuds essentiels d'une promenade conceptuelle ». Claudia Mareis introduit quant à elle la pluralité des formes que le design peut prendre : à la fois comme méthode, comme pratique, comme objet de recherche, mais aussi comme science posant ainsi la complexité de son approche et de ses modèles. MAREIS Claudia, *Théories du design : une introduction*, traduit de l'allemand par Maxime Le Calvé, Dijon, Les Presses du réel, 2023.
14. KUHN Thomas. S., *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, coll. « Champs sciences », traduit par J.-P. Luminet, 2018, p 296.
15. KUHN Thomas. S., *La structure des révolutions scientifiques*, *op. cit*, p. 296.
16. *Ibidem,* p. 297.
17. MAREIS Claudia, *Théories du design : une introduction*, *op. cit.*
18. Il convient de préciser que l'emploi des deux termes « endémique » et « endogène » nous paraît ici nécessaire. Le premier renvoie au caractère quasi biologique de la constitution du lexique, dont l'existence est liée à un territoire ou un contexte particulier. Le second introduit une dimension plus sociologique, en soulignant que ce vocabulaire est intrinsèquement issu du milieu dans lequel il se forme et qu'il répond aux nécessités propres aux pratiques (de design, en l'occurrence) qui s'y développent.
19. Béatrice Turpin est Maître de conférences et chercheuse à Université de Cergy-Pontoise, Laboratoire LT2D (Lexiques, Textes, Discours, Dictionnaires). Voir page profil : https://www.cyu.fr/mme-beatrice-turpin
20. TURPIN Béatrice, « Le jargon, figure du multiple », *La linguistique*, n°38, 2002, p. 53-68. Disponible sur : https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/ling.381.0053 Consulté le 19 novembre 2023.
21. *Ibidem.*
22. *Ibid.*
23. *Id.*
24. *Id.*
25. *Id.*
26. Loïc Depecker est professeur d'université en Science du Langage à l'Université Paris Sorbonne (Paris III). Linguiste et terminologue, il est spécialisé en terminologie scientifique, technique et lexicologie. Voir page profil : https://www.enda.fr/intervenant/loic-depecker/
27. DEPECKER Loïc, « Aperçus sur l'imaginaire des métiers », *Éla. Études de linguistique appliquée*, n°171, 2013/3, p. 297-305. DOI : 10.3917/ela.171.0297. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-ela-2013-3-page-297.htm Consulté le 20 novembre 2023.
28. *Ibidem.*
29. Wallonie Design est un organisme wallon dont le but est de faciliter le recours au design pour concrétiser des innovations et anticiper les changements de la société. Consultable ici : https://walloniedesign.be/lexique/. Consulté le 28 septembre 2023.
30. C'est pourquoi il est stipulé en introduction du lexique en ligne : « Ce lexique peut vous aider, que ce soit pour la rédaction d'un cahier des charges adressé à des designers, pour la rédaction ou l'analyse d'un devis ou d'un rapport de mission. »
31. Le DICS signifie « Design Innovation Support & Collaboration », il se constitue comme un

© La revue DAM
téléchargé le 2026-11-07 11:36:25, depuis le 18.97.9.170

outil didactique permettant de visualiser les étapes d'un projet. Ainsi peut-on retrouver six grandes catégories ou étapes : « Formaliser le concept » ; « Etudier la faisabilité », « Challenger le prototype », « Faire la conception technique », « Préparer le lancement » et « Explorer les opportunités ». Consultable ici : https://disc-design.be/#categorie4. Consulté le 28 septembre 2023.

32. Consultable ici : https://dit.dampress.org/ Consulté le 27 octobre 2025.
33. Consultable ici : https://journal.dampress.org/ Consulté le 27 octobre 2025.
34. Consultable ici : https://series.dampress.org/ Consulté le 27 octobre 2025.
35. Ces notions sont particulièrement développées dans un essai théorique en ligne : Chomarat-Ruiz, Catherine, 2022. *Esquisses théoriques. Traduire, Exposer, Critiquer le design* [en ligne]. Paris : DAMPress. Disponible sur : https://series.dampress.org/flashback/traduire-critiquer-exposer-le-design/dampress_series_flashback_001.pdf Consulté le 20 novembre 2025.
36. Pour précision, voici ce que nous dit le *Dictionnaire du Larousse du XIX*^{e} « -Encycl. Les anciens ne donnaient pas au mot lexique un sens aussi restreint que celui qu'il a aujourd'hui : leurs lexiques étaient les dictionnaires unissant aux préceptes du langage des notions historiques, des commentaires importants sur divers points de la littérature. Ainsi l'ouvrage grec d'Harpocration, intitulé *Lexique des mots des dix orateurs attiques*, contenait, outre l'explication des termes légaux et politique, des notices sur les personnes et les choses mentionnées par les orateurs, de nombreuses observations sur la législation civile et politique d'Athènes, sur ses antiquités, son histoire et sa littérature. » *Grand dictionnaire universel du XIX*^{e} *siècle : français, historique, géographique, mythologique, bibliographique*... T. 10 L-MEMN par M. Pierre Larousse. Disponible sur : https://gallica.bnf.fr/ Consulté le 1er novembre 2023.
37. KUHN Thomas. S., *La structure des révolutions scientifiques*, *op. cit.*, p. 45-47.
38. Je renvoie spécifiquement à l'introduction de l'ouvrage *La structure des révolutions scientifiques* dans laquelle Thomas S. Kuhn expose le « concept de développement par accumulation » de la science. *Ibidem*.
39. À ce titre, je fais ici référence à des lexiques en ligne développés par des écoles telles que l'ESMA [Voir URL : https://www.esma-artistique.com/lexiques/. Consulté le 28 septembre 2023.] ou des associations telles que l'Association de Design Conseil [Voir URL : https://www.adc-asso.com/ressources/lexique/. Consulté le 28 septembre 2023.] pour n'en citer que quelques-uns.
40. Voir à ce propos l'ouvrage de Josef Albers, *L'interaction des couleurs*, car bien que le théoricien et enseignant y dresse les effets de la couleur sur la perception, il développe aussi les notions de « factuel » et d'« actuel » qui peuvent ici être contextualisées dans le cadre du lexique. L'*actuel* renvoyant aux évolutions du temps, au contexte mouvant, et le *factuel*, aux éléments pérennes, destinés à demeurer comme des éléments fixes.
41. KUHN Thomas. S., *La structure des révolutions scientifiques*, *op. cit.,* p. 184-185.
42. On pourrait davantage parler de « notion-thématique ».
43. BOSQUÉ Camille, *Design pour un monde fini : Lexique à l'usage de celles et ceux qui veulent maintenir l'habitabilité du monde*, Paris, Premier Parallèle, col. Carnets Parallèles, 2024.
44. Camille Bosqué constitue son lexique à partir de 26 notions, chacune trouvant un écho à travers chaque terme présent dans l'ouvrage. Parmi eux on peut citer : « alternative » ; « bifurquer » ; « faire » ; « interdisciplinarité » ; « ressources/gisements » ; « territoire », ou « transparence ».
45. *Ibidem*, p 10.
46. HUYGHE Pierre-Damien, *Petit lexique pour le design*, Cherbourg-en-Cotentin, De l'Incidence, 2024.

© La revue DAM
téléchargé le 2026-11-07 11:36:25, depuis le 18.97.9.170

47. Contextuellement, ce projet s'inscrit dans une volonté de structuration du design français, période pendant laquelle des personnalités telles que Raymond Guidot ont œuvré dans la mise en discours et en lexique du design français.
48. VIRVILLE (de) Michel, Musée des Arts décoratifs (Paris), sous la direction de. *Système descriptif des objets domestiques français*, Paris, Musée des Arts décoratifs, 1977, p 7.
49. L'ouvrage explique dans la partie « Principes de construction du lexique » pourquoi ces choix ont-ils été opérés. Musée des Arts décoratifs (Paris), sous la direction de Michel de Virville. *Système descriptif des objets domestiques français*. *op. cit.*, p. 43.
50. KUHN Thomas. S., *La structure des révolutions scientifiques*, *op. cit.,* p. 56.
51. *Ibidem*, p. 56.
52. VIRVILLE (de) Michel, Musée des Arts décoratifs (Paris), sous la direction de. *Système descriptif des objets domestiques français*, Paris, Musée des Arts décoratifs, 1977. *op. cit.*, p. 19.
53. Dominique Wolton est directeur de l'institut des sciences de la communication (ISCC) du CNRS. Voir à ce propos le profil sur la page du CNRS : http://wolton.cnrs.fr/ Consulté le 6 octobre 2025.
54. WOLTON Dominique, *Informer n'est pas communiquer*, Paris, CNRS Éditions, coll. « Débats », 2009, p 11.
55. *Ibidem.*
56. *Ibid.* L'auteur dit à ce propos qu' « Informer n'est pas communiquer et communiquer n'est pas transmettre ». *Ibid.*, p. 140.

© La revue DAM
téléchargé le 2026-11-07 11:36:25, depuis le 18.97.9.170